



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rectorat de l'académie de Créteil
Division des Personnels Enseignants**

Cellule Mouvement

Mél : mvt203@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Division des Personnels Enseignants

Annexe 01

Circulaire académique 2023-027 du 13/03/2023

Titre : Calendrier du mouvement national à gestion déconcentrée – phase intra académique 2023

I / MOUVEMENT INTRA ACADEMIQUE GENERAL DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET DES PERSONNELS D'EDUCATION :

Du 22 mars 2023 (12h) au 05 avril 2023 (14h)	Saisie des demandes de mutation sur I-Prof-Siam
Le 06 avril 2023	Téléchargement des confirmations de demande de mutation sur I-Prof-Siam
Le 06 avril 2023	Téléchargement des confirmations des préférences pour les TZR sur I-Prof-Siam
Le 11 avril 2023	Date limite de retour des demandes formulées au titre du handicap auprès du médecin-conseiller technique du recteur
Le 11 avril 2023	Date limite de retour des confirmations de demande de mutation signées, et des pièces justificatives via COLIBRIS CRETEIL
Le 11 avril 2023 (TZR)	Retour des confirmations de saisie des préférences
Le 05 mai 2023	Date limite de participation tardive au mouvement
Du 11 avril 2023 au 11 mai 2023	Contrôle des barèmes et traitement des demandes par la DPE
Du 12 mai 2023 au 26 mai 2023	Consultation des demandes et affichage des barèmes sur I-Prof-Siam
Du 12 mai 2023 au 26 mai 2023	Période de contestation des barèmes via COLIBRIS CRETEIL
Le 26 mai 2023	Date limite de contestation des barèmes, de modification ou d'annulation de demande
Le 07 juin 2023	Résultats – phase intra académique et mouvement spécifique académique
Du 07 juin au 07 août 2023	Demande de recours ou de révision d'affectation via l'application COLIBRIS CRETEIL
Du 03 juillet au 07 juillet 2023	Phase d'ajustement : affectation des TZR + affectation en REP-REP+ des enseignants hors classe pour la classe exceptionnelle

II / MOUVEMENT INTRA ACADEMIQUE DES PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT GENERAL DE COLLEGE (PEGC) :

Du 22 mars 2023 (12h) au 05 avril 2023 (14h)	Saisie des demandes de mutation sur I-Prof-Siam
Le 06 avril 2023	Téléchargement des confirmations de demande de mutation sur I-Prof-Siam
Le 11 avril 2023	Date limite de retour des confirmations de demande de mutation signées, et des pièces justificatives via COLIBRIS CRETEIL
Du 11 avril 2023 au 11 mai 2023	Contrôle des barèmes et traitement des demandes par la DPE
Le 11 mai 2023	Date limite de participation tardive au mouvement
Du 12 mai 2023 au 26 mai 2023	Consultation des demandes et affichage des barèmes sur I-Prof-Siam
Du 12 mai 2023 au 26 mai 2023	Période de contestation des barèmes via COLIBRIS CRETEIL
Le 26 mai 2023	Date limite de contestation des barèmes, de modification ou d'annulation de demande
Le 07 juin 2023	Résultats – phase intra académique et mouvement spécifique académique
Du 07 juin au 07 août 2023	Demande de recours ou de révision d'affectation via l'application COLIBRIS CRETEIL

III/ PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (PSYEN) :

Du 22 mars 2023 (12h) au 05 avril 2023 (14h)	Saisie des demandes de mutation sur I-Prof-Siam
Le 06 avril 2023	Téléchargement des confirmations des préférences sur I-Prof-Siam
Le 11 avril 2023	Date limite de retour des confirmations de demande de mutation signées, et des pièces justificatives via COLIBRIS CRETEIL
Du 11 avril 2023 au 11 mai 2023	Contrôle des barèmes et traitement des demandes par la DPE
Le 11 mai 2023	Date limite de participation tardive au mouvement
Du 12 mai 2023 au 26 mai 2023	Consultation des demandes et affichage des barèmes sur I-Prof-Siam
Du 12 mai 2023 au 26 mai 2023	Période de contestation des barèmes via COLIBRIS CRETEIL
Le 26 mai 2023	Date limite de contestation des barèmes, de modification ou d'annulation de demande
Le 07 juin 2023	Résultats – phase intra académique et mouvement spécifique académique
Du 03 juillet au 07 juillet 2023	Phase d'ajustement : affectation des TZR + affectation en REP-REP+ des enseignants hors classe pour la classe exceptionnelle.
Du 07 juin au 07 août 2023	Demande de recours ou de révision d'affectation via l'application COLIBRIS CRETEIL

IV/ MOUVEMENT DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET DES PSYEN SUR POSTE SPECIFIQUE :

Du 23 mars 2023 (12h) au 05 avril 2023 (14h)	Saisie des demandes de mutation sur I-Prof-Siam
Le 06 avril 2023	Téléchargement des confirmations de demande de mutation sur I-Prof-Siam
Le 11 avril 2023	Date limite de retour des confirmations de demande de mutation signées, et des pièces justificatives via COLIBRIS CRETEIL
Du 06 avril au 12 avril 2023	Notification par les chefs d'établissement des avis sur les candidatures
Du 19 avril au 19 mai 2023	Notification par les IA-IPR des avis sur les candidatures
Le 07 juin 2023	Résultats – phase intra académique et mouvement spécifique académique
Du 07 juin au 07 août 2023	Demande de recours ou de révision d'affectation via l'application COLIBRIS CRETEIL